

BULLETIN D'ADHESION A TERRE D'ERRANCE

Depuis la fin des années 90, des exilés sans refuge survivent dans les villages proches de l'aire de services de Saint-Hilaire-Cottes, sur l'A26, pour tenter d'entrer dans les camions en partance vers la Grande-Bretagne.

En février 2007, un collectif d'aide est créé, qui s'organise pour apporter de l'eau, des vêtements et de la nourriture ainsi que pour proposer des douches ou amener des tentes et des bâches à celles et ceux qu'on appelle «les migrants».

En décembre 2007, le froid est vif. Prétendant le risque d'une mort par hypothermie, les autorités détruisent les abris d'infortune. Les exilés se retrouvent à errer dans les champs sans rien pour se protéger du froid.

Ce même hiver, les membres du collectif rencontrent le sous-préfet de Béthune qui affirme qu'«il est inutile de donner à manger ou des douches aux migrants car ils sont habitués à manger très peu et ne pas se laver dans leurs pays» avant d'ajouter: «il est illégal d'aider ces personnes».

Ces deux événements sont à l'origine de la création de l'association, en janvier 2008.

Il était important pour les membres du collectif d'avoir une existence officielle, d'être reconnus comme des citoyens venant en aide à des personnes harcelées dont les droits fondamentaux ne sont pas reconnus.

Depuis, les actions et les discours de l'État n'ont fondamentalement pas changé: les exilés qui fuient les guerres et les dictatures de ce monde sont présentés comme un problème, et plutôt que de donner un sens au mot asile, les autorités détruisent les abris.

Depuis, les bénévoles de Terre d'Errance continuent sans relâche de permettre aux exilés accéder à un minimum d'hygiène, de soins et de nourriture, et militent pour que leurs droits et leur dignité soient respectés.

Mais nous avons besoin d'être soutenus dans cette belle lutte qui n'est pas toujours facile.

Merci de nous soutenir en vous informant et en informant votre entourage de l'existence et de la situation de ceux qu'on appelle «les migrants», en faisant des dons en nature ou financiers, en adhérant à l'association ou en devenant bénévole.

terrederrance@mon-ass.org 06.95.28.29.43.

Terre d'Errance, 18 rue du Grand Marais, 62190 Ham en Artois

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel :

Oui, je souhaite m'inscrire à la newsletter pour suivre les actualités de Terre d'Errance

Montant de la cotisation : 5 euros ou plus, à l'ordre de Terre d'Errance.